



HAIES INDIGENES (pour les "Autres Réalisations Nature" utiliser le formulaire spécifique): Formulaire de demande de soutien financier pour des particuliers

1. CONDITIONS D'OCTROI D'UNE SUBVENTION POUR UNE HAIE:

- Le projet doit répondre aux conditions cadres de la Directive "[Financement de projets et mesures favorables à la nature en ville](#)"
- Pour les projets d'arrachage ou de plantations de haie, une longueur minimum de 10 mètres linéaires est requise pour pouvoir bénéficier d'une subvention d'investissement.

2. PRESENTATION DU REQUERANT

- Nom, prénom : _____
- Adresse : _____
- Email : _____
- Téléphone : _____
- N° IBAN : _____
- Ce projet concerne un terrain et/ou un bâtiment (bien-fonds)**
 - Le requérant est propriétaire du bien-fonds
 - Le requérant n'est pas propriétaire, veuillez préciser le type de relation (locataire, mandataire, partenaire, etc.) : _____

3. CADRE DU PROJET

- **Localisation exacte du projet:**
 - Commune : _____
 - Adresse complète : _____
 - Numéro de parcelle : _____
- **Est-ce que la réalisation aura lieu durant l'année en cours ?**
 - Oui
 - Non, préciser l'année : _____
- **Est-ce que ce projet se situe dans le [périmètre Nature en ville](#) ?**
 - Oui
 - Non

4. PROJET

Informations, conseils et ressources utiles : [Haie indigène - 1001 sites nature en ville](#)

- J'ai pris connaissance de la [fiche conseil](#)
- **Type de réalisation:**
 - Création d'une nouvelle haie indigène
 - Arrachage et dessouchage d'une haie horticole, composée majoritairement d'espèces inscrites sur la [liste noire des espèces envahissantes](#), sans plantation,
 - Remplacement d'une haie horticole (thuyas, lauriers) par une haie indigène
 - Autre, préciser : _____

6. FINALISATION DE LA DEMANDE

▪ Le requérant atteste:

- La réalisation n'a *pas* débuté à cette date.
- La réalisation n'est *pas* une mesure compensatoire au sens de la législation fédérale et/ou cantonale.
- La réalisation n'est *pas* imposée par les planifications localisées.
- Avoir pris connaissance de la directive "[Financement de projets et mesures favorables à la nature en ville](#)" et l'accepter. Il remet au Département les documents à l'appui de la demande en conformité avec ladite directive et autorise la divulgation des données émanant des documents remis au sein de l'Etat de Genève et auprès d'autres potentiels bailleurs. Il certifie que les informations mentionnées dans cette demande sont exactes.

Date et signature du requérant :

7. JOINDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS:

- Un extrait du registre foncier ou un document attestant **la propriété des droits réels** et un accord signé du propriétaire si le requérant n'est pas le titulaire.
- Une photo de la haie à arracher et une [orthophoto](#) de la parcelle situant cette haie, si applicable;
- Un plan localisant les plantations (peut être réalisé à la main), si applicable;
- Une liste de plantes qui seront plantées et leur nombre, si applicable.

Le formulaire dûment rempli, accompagné du dossier complet, doit être retourné à la direction des arbres et de la renaturation urbaine, programme Nature en ville (adresse postale ci-dessous) ou par format électronique à : projetsNeV@etat.ge.ch

Adresse postale:

OCAN, Direction des arbres et de la renaturation urbaine,
Programme Nature en ville,
Rue des Battoirs 7,
1205 Genève

Pour toute question et/ou informations complémentaires : projetsNeV@etat.ge.ch